

L'RNAIOTIE

DECEMBRE 1977

N°48.



responsables.

ASSINNE
RISACK-JACMIN
AC. GIX - RDAYE.

Puisque décembre est le mois des cadeaux, autant en faire aussi à nos lecteurs.

C'est sans doute ce qu'a pensé notre dessinateur attitré et son épouse qui nous dotent d'une merveilleuse page animée en wallon, ce qui ne gâche rien.

C'est tout ce qu'il fallait pour illustrer judicieusement notre gazette en ces jours de fête. C'est aussi une façon fort habile de nous faire comprendre qu'il nous manquait un peu d'humour.

Merci à ceux qui ont mis le sourire en nos pages.

Je dois dire franchement qu'en apprenant l'existence d'une insertion imagée dans notre mensuel (!), j'ai pensé à la monotonie qu'atteignent nos rubriques qui n'incitent plus tellement à la lecture.

Il faudrait sûrement y glisser, de temps en temps, un mot pour rire : la vie quotidienne n'étant pas toujours du plus haut comique.

Je rappelle, pour ce faire, que notre journal est ouvert à tous et à toutes et que ce n'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa

Je vais être la première (puisque c'est ma place), à vous souhaiter de merveilleuses fêtes pleines de cadeaux, de sourires et de tendresse.

Votre Arlequin tout sourire
(une fois n'est pas coutume).

* * *

Noël, fête du renouveau ne sera vraiment vécu chrétiennement que si nous sommes pénétrés de l'Esprit de Noël.

Préparons chacun cette fête dans l'intimité de nos coeurs. Purifions-les. Ouvrons-les à l'Amour. Préparons la aussi dans l'aspect de notre personne, de notre maison... tenue et décor, musique et lumière, gentillesse et joie.

Cherchons un acte personnel de charité et d'ouverture aux autres, cela nous fera vivre ce que le Christ a réalisé en venant chez nous.

Il y a tant d'isolés, d'abandonnés, d'affamés, qu'il y a toujours quelque chose à faire pour chaque bonne volonté.

Un petit geste que nous avons fait depuis quelques années est de ne pas venir les mains vides à l'église, ces jours là... mais d'y apporter une boîte de lait concentré sucré... Ces boîtes, résistant bien au transport, parviennent dans de nombreux postes de mission en pays sous-développés... et permettent d'y nourrir et sauver de tout petits enfants, aussi faibles et démunis que le petit Jésus de la crèche, qui nous tendrait tellement. Cela ne suffit pas sans doute... nous pouvons faire plus et mieux....

Alors, pensons-y en ce mois de décembre où nous dépensons tant d'argent pour nos enfants et nos réveillons.

Joyeux Noël et Bonne Année.

Frère Albert.

Dans l'esprit de la lettre de Mgr l'Evêque "Tous Responsables" la Tombola Diocésaine "Bâtir avec notre Evêque" demande avec insistance un Responsable Laïc pour Ernage.

Qui va se proposer ?

Frère Albert.

Société de secours mutuels "Les Ouvriers réunis à BRNAGE"

Fédération Namuroise des mutualités Chrétiennes.

Permanence : 124, rue C. Piérard le mardi de 19 à 20 heures 30.

SI VOUS TOMBEZ EN INCAPACITE DE TRAVAIL.... QUE FAIRE ?

Pour les travailleurs salariés.

Il y a lieu de déclarer l'incapacité de travail.

Quand ?

Au plus tard le 2ème jour civil qui suit le début de l'incapacité de travail.

Comment ?

Par l'envoi, par la poste, au Médecin-Conseil, du formulaire officiel "Certificat d'incapacité de travail" (Le cachet postal fait foi de la date). Veillez à toujours en avoir un chez vous.

Par la remise au cabinet du Médecin-Conseil du formulaire officiel "Certificat d'incapacité de travail" - Un accusé de réception est délivré.

Remarques importantes!

- Mentionnez lisiblement vos nom, prénom et adresse complète sur le certificat d'incapacité de travail.

- Veillez à ce que votre certificat d'incapacité de travail soit daté et signé par le médecin traitant. Il appartient également à ce dernier d'y préciser la date du début de l'incapacité et d'y apposer son cachet.

Si la déclaration d'incapacité de travail est faite en dehors du délai prévu, le droit à l'indemnisation par la mutuelle s'ouvrira au plus tôt le jour ouvrable qui suit la date d'envoi ou de la remise du document justifiant l'incapacité de travail. Les journées de rentrée tardive ne seront donc pas indemnisées.

Pour les travailleurs indépendants.

Il y a lieu de déclarer l'incapacité de travail.

Quand ?

Dans un délai de 60 jours qui prend cours le jour qui suit celui au cours duquel a débuté l'incapacité de travail.

Comment ?

Comme pour les travailleurs salariés. Toutefois, le formulaire "Certificat d'incapacité de travail" est imprimé sur papier de couleur jaune.

Remarques importantes !

Ces remarques sont identiques à celles formulées pour les travailleurs salariés.

Si la déclaration d'incapacité de travail est faite en dehors du délai de 60 jours, le début de l'incapacité de travail peut être fixé au plus tôt à la date du 60e jour qui précède celui au cours duquel le certificat d'incapacité de travail a été envoyé ou remis au Médecin-Conseil. Les journées de déclaration tardive ne seront donc pas indemnisées.

Eugène DEHOUX.

* * *

Qu'est-ce que le monde attend de vous ?

QUE VOUS SOYEZ DES HOMMES D'AMOUR

Raoul FOLLEREAU.

RAPID ERNAGEOIS.

Déjà, nous voici à la mi-championnat.
Je pense que le bilan est jusqu'ici fort positif.
Notre équipe I mène avec cinq points d'avance sur son plus proche rival.
L'équipe II, dans une ambiance excellente, nous a déjà offert quelques beaux matchs. Les jeunes de l'équipe III voguent dans la première moitié du classement en compensant le manque d'expérience par la combativité.

Mais l'événement marquant de cette première moitié de championnat est la naissance d'une équipe 4 qui évolue environ deux fois par mois, dans les installations du Rapid.

Le Comité et les joueurs remercient les Ernageois qui ont participé à la soirée dansante du 3 décembre. Voici la liste des numéros gagnants. Les lots sont à réclamer chez Etienne CHAMPAGNE.

N°s des cartes d'entrée :

n° 277 gagne un Grill rotatif à brochettes
278 gagne une radio portative
51 gagne un Moulin à café électrique

N°s des autocollants:

N° 1.696 gagne une Cafetière électrique
0.702 un grille pain
0.536 un fer à repasser
1.007 une horloge murale
1.337 des coupes à champagne
1.627 poêle Tefal
1.921 Verres à Martini
0.949 Nappe
0.033 Cigarillos
0.723 Boîte à légumes
0.683 After shave
0.340 Livre
1.040 Mouchoirs de dame
0.034 Boîte à couture
0.813 Porte cassettes
1.632 Mouchoirs homme
1.539 Repose tête.

M.B.

* * *

Le dimanche 4 décembre... c'était la fête de Saint Nicolas à Ernage

Comme chaque année, avec l'aide de l'A.S.B.L. Ernage Animation qui elle même est aidée par le Comité des Fêtes, les enfants ont participé à une après-midi récréative et ont reçu des bonbons du cher Saint Nicolas.

Cette année encore ce fut une réussite.

C'est merveilleux de voir le nombre incroyable d'enfants habitant Ernage.

Bravo aux organisateurs de cette après-midi.

Un TRES GRAND BRAVO aux dames qui se sont dévouées pour nous offrir un spectacle de très bon goût réalisé par les enfants de l'école communale.

Que de jolies voix à Ernage.... et quel aplomb chez toutes ces jeunes vedettes... BRAVO.

Nous ne parlerons pas trop de l'érudition de nos "Grosses Têtes"...

Qu'il fait bon vivre chez nous.

Geneviève BRISACK.

DINS ON GABARÈT, AUS-ALÉNTÔUS
D'DJIBLOUS, A L'ÈURE DE L'APÉRÉTIF.....

CHÔUTE DON GUS,
COME C'EST BIA!

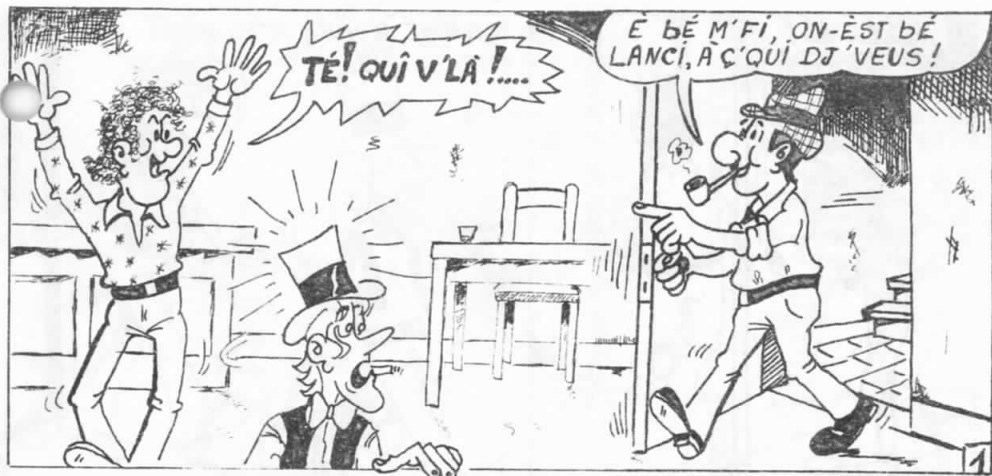
ET... SPITANT AVOU
ÇA!

clie

AVOU C'MUSIQUE LÀ, D'JÀ
MÉS GUEBOLES QUÉ
DJÉGOTNEUT.



LÈS SÉDJERÏVES
COMINCENEUT...



TÉ! QU'Ï V'LA!....

É BÉ M'FI, ON-ÈST BÉ
LANCI, A'Ç'QU'Ï D'J'VEUS!



SI YA, HIN! MIN-ME QU'APRÈS
L'SOPER (INTE NOS-ÔTES, ON-AVEUT
STÏ SOGNÏ, COME DÈS RWÈS) T'AVEUS
STÏ PLIN COME ON TONIA...

Y COMINCE À M'ENM....
CÈ GUGUSSE-LÀ.

C'EST L'VRAÏ, TINS!
LA QU'ÇA
M'RIVINT.
C'ESTOT BÈ!

GRRRR!

C'ESTOT ON N'POUT MIA, DY!!
TCHANTEÛS, DANSEÛS, ET TOUT...
...ET TOUT, QWÈ!...

SACRÈ VÏ SOT, TÈ NOS VA CO
FÈ AWÈ DES RÛTES!

ADLÈ NOS-ÔTES, GN-A
TOUT C'QU'ON VPÛT
POU S'AMUSER...

Ô PÂRDON, DINS VOSSE
VILADJE, GN-A NÈ GRAND
CHÔSE QUÈ BOUDJE.

ET....!!

CUS, NÈ T'ÈBALE NÈ, S'È VOS PLAÏT, CÈ
N'ESTOT NÈ SI MAU QU'ÇA, HENRI, GN-AVEUT
D'L'AMÛSEMINT...

QUÈ SOT, M'N-OME!

Li ossi?

QU'ÈST-CE QUI T'DIS LÀ...
ONE MIÈTE D'AMÛSEMINT,
A TOT SKÈTER QUI T'VOUS
DIRE... UNE ESPÈCE...
DE-DE DOLGE VITA!

OY', C'EST L'MOT JUSSE
NÉ SI MAU QU'ÇA DON!
ON CRACK, HIN, MI.....
C'EST NÉ VO-ST-AVIS,
VOS-ÔTES?



HENRI A BOUT D'NIÈRS.....



ÇA, C'EST COL'MÈVEÛSE
DJIN.MECO MIA 'NN ALER
DJI SÏNS QU'DJÏ M'VA ÉCLATER

QU'EST-CE QU'É
LÏ PRIND...???



TÈ L'AS CHOQUÉ, INOGINI!
TÈ N'É FAÏT JAMAÏS PONT DOTE!
VÏNS, ON RÏNTÈRE



SÂCRÉ VÊ TOQUÉ!
RÉ, DÏNS M'VÏLADJÏ!
ÇA VA PÊTER.

ONE MIÈTE PUS TAURD.....



ÇA VA.....
...TCHAUFER
CHA...
CHA...



DJ'A PEÛ, GÏL TÈ BÈRDELES
DÈ TROP..

LES ERNAGEOIS SONT LA
SAUVE QUI POUT!

FIN